

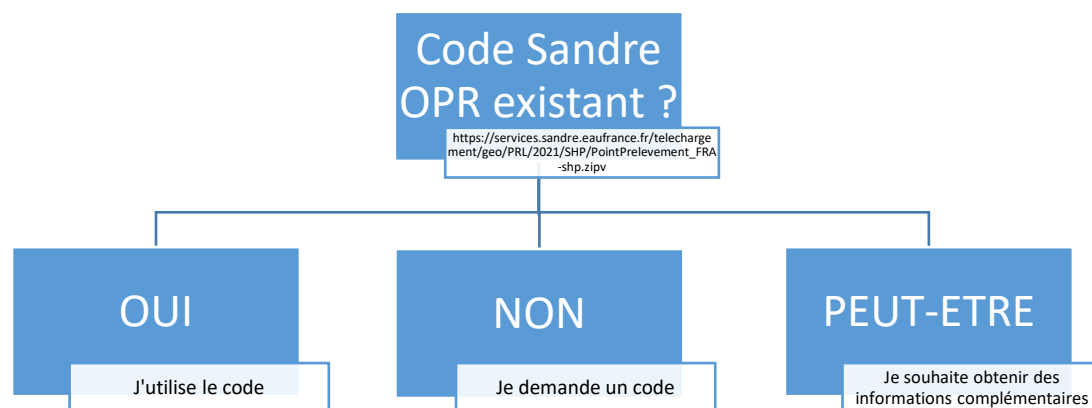
I. Comment obtenir un code Sandre pour un ouvrage de prélèvement (OPR)¹ ?

1- Est-ce que mon ouvrage est déjà codifié au Sandre²?

Pour le savoir, il faut effectuer une recherche sur le site Sandre :

<https://www.sandre.eaufrance.fr/Rechercher-une-donnee-d-un-jeu>

Et regarder si l'ouvrage existe ou s'il y a des similitudes avec un ouvrage existant. Remarque : La recherche peut également s'effectuer sur la BNPE³ bnpe.eaufrance.fr, la période de mise à jour étant plus fréquente sur ce site sur le Sandre.



2- A qui et comment demander un code Sandre d'un ouvrage de prélèvement (quantitatif)?

La demande de code Sandre d'un ouvrage doit être effectuée auprès du correspondant BNPE de votre agence ou office de l'eau (cf. Tableau ci-dessous). Car c'est la BNPE qui attribue les codes Sandre aux ouvrages transmis par les agences, offices de l'eau et de la DEAL Mayotte.

Bassin	Email du contact	Organisme
Artois-Picardie	c.debevec@eau-artois-picardie.fr	AEAP
Adour-Garonne	serge.bareyre@eau-adour-garonne.fr	AEAG
Loire-Bretagne	Thierry.PICHELIN@eau-loire-bretagne.fr	AELB
Rhin-Meuse	olivier.brullard@eau-rhin-meuse.fr	AERM
Rhône-Méditerranée et Corse	Alexis.JOSSERON@eaurmc.fr	AERMC
Seine-Normandie	<i>A définir</i>	AESN
Guadeloupe	isabelle.maurin-plaisir@oe971.fr	OEGUA
Guyane	christophe.nogues@office-eauguyane.fr	OEGUY
Martinique	stephane.louis-joseph@eumartinique.fr	OEMAR
Réunion	ochanekane@eaureunion.fr	OEREU
Mayotte	lila.touil@developpement-durable.gouv.fr	DEALMAY

Après validation par le correspondant que l'ouvrage n'a pas déjà été codé, vous devrez leur transmettre le fichier zip valide constitué de 3 fichiers csv dont les informations et formats sont décrits dans le document ci-dessous :

https://www.sandre.eaufrance.fr/ftp/documents/fr/ddr/prl/FormatsAttendus_BNPE_sansINC.xls

¹ [Ouvrage de prélèvement](#)

² [Service d'administration Nationale des données et référentiels sur l'eau](#)

³ [Banque Nationale des prélèvements quantitatifs en eau](#)

Mini guide « captage » _ codification

Objectif : Comment obtenir un code SANDRE OPR et/ou AAC ? A destination : Des DDT/M, animateurs de captage, ...

Le nommage des fichiers suit obligatoirement les règles suivantes :

- Nom du fichier zip : BNPE_PPPP_AAAA avec PPP le producteur (cf. tableau p1), AAAA l'année
- Nom du fichier ouvrage : BNPE_PPPP_AAAA_OPR.csv
- Nom du fichier point de prélèvement : BNPE_PPPP_AAAA_PTP.csv
- Nom du fichier Volume : BNPE_PPP_AAAA_VOL.csv

De plus, il faut obligatoirement un volume associé à un ouvrage. Il faudra indiquer dans le fichier VOL un volume à 0 m3 pour une année choisie si l'ouvrage n'a pas de volume associé.

Une fois le fichier valide, il faut compter 7 jours ouvrés pour la création de l'ouvrage. Le demandeur consulte alors le site bnpe.eaufrance.fr pour retrouver le code Sandre de son ouvrage.

Le demandeur, tant que possible, centralise ses demandes pour optimiser les sollicitations.

En cas de problème, contactez bnpe@ofb.gouv.fr.

3- Comment avoir des informations supplémentaires sur l'ouvrage ?

Associé à l'OPR il y a des points de prélèvement avec un code PTP. Si ce point d'eau est en eau souterraine alors il y a peut-être un code BSS associés ou un code SISE-EAUX qui pourrait permettre de récupérer des informations complémentaires comme connaître l'entité hydrogéologique captée. Pour avoir des informations sur les points d'eau avec leur code BSS il faut aller sur <https://ades.eaufrance.fr/> et créer un compte. Le lien de correspondance entre les ouvrages (OPR) ses points (PTP) et les codes BSS est disponible sur https://services.sandre.eaufrance.fr/telechargement/geo/PRL/2021/CSV/PointPrelevement_FRA.csv

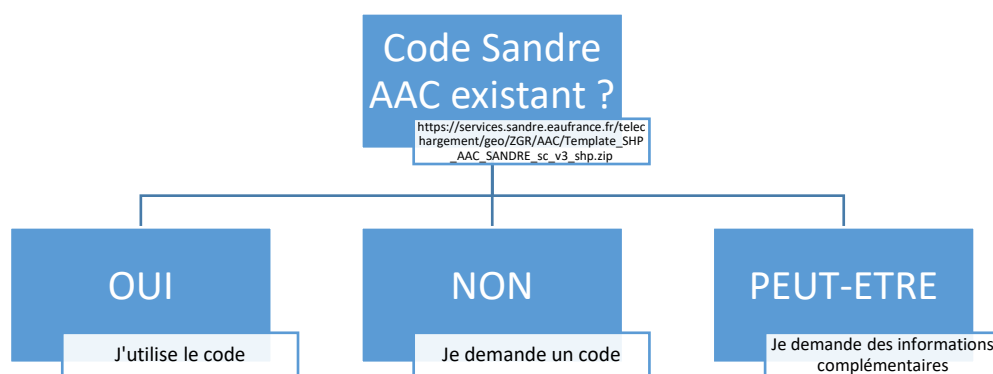
II. Comment obtenir un code Sandre AAC⁴ ?

1- Est-ce que l'AAC est déjà codifié au Sandre ?

Pour le savoir, il faut effectuer une recherche sur le site Sandre :

<https://www.sandre.eaufrance.fr/Rechercher-une-donnee-d-un-jeu>

2- A qui et comment demander un code Sandre AAC ?



La demande de code Sandre AAC doit être effectuée auprès du site <https://aires-captages.fr/> via la validation de la fiche descriptive de l'AAC. La procédure est détaillée ici : <https://aires-captages.fr/actualite/animateurs-r%C3%A9f%C3%A9rents-quelles-actions-sur-le-portail-aires-d%E2%80%99alimentation-de-captages>

3- Comment avoir des informations supplémentaires ?

Toutes les informations sur l'AAC sont disponibles sur la fiche descriptive de l'AAC consultable sur le site <https://aires-captages.fr/aires-alimentation-captages/recherche-des-aac>

⁴ [Aire d'Alimentation de Captage](#)